

# Citerne d'eau de pluie

SYSTÈME ET UTILISATION

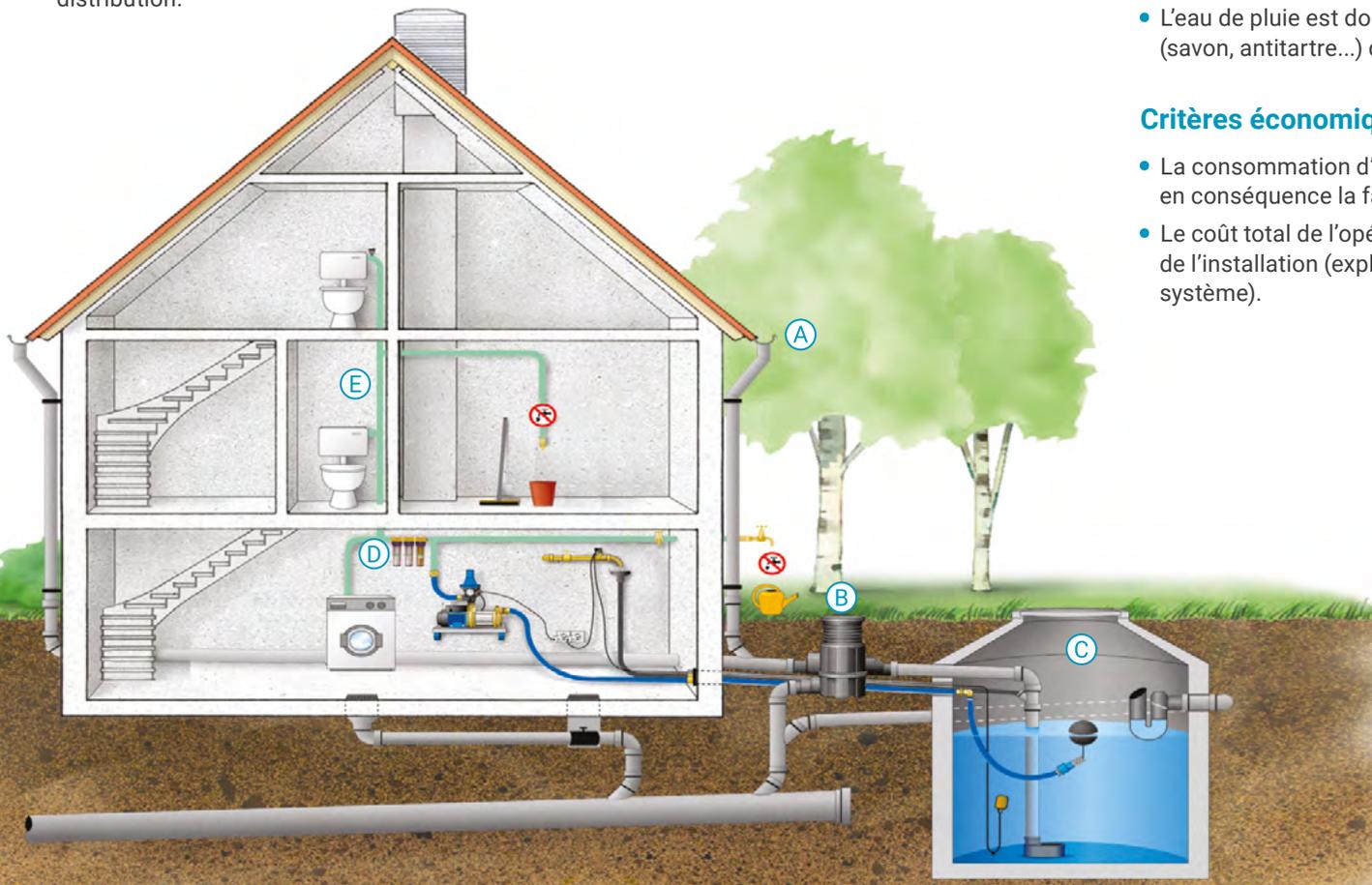


homegrade  
.brussels

## De l'or bleu à portée de main

À Bruxelles, les habitations sont alimentées en eau potable via le réseau de distribution. Pourtant, l'eau de pluie pourrait également être exploitée pour de nombreux usages domestiques alors qu'elle est souvent évacuée vers les égouts. Son utilisation permet d'économiser l'eau de ville tout en limitant la saturation du réseau d'égouts.

Cette brochure synthétise le fonctionnement d'un système de récupération d'eau de pluie, son dimensionnement et son entretien. Elle en présente les composants essentiels tels que les dispositifs de récolte, de filtration, de stockage et de distribution.



Cheminement de l'eau de pluie dans le cadre d'une exploitation domestique  
© GEP

## Pourquoi récolter l'eau de pluie ?

### Critères écologiques

- Le processus de potabilisation de l'eau du réseau de distribution demande des traitements chimiques importants et beaucoup d'énergie. Son impact environnemental est considérable. L'utilisation de l'eau de pluie permet de diminuer la consommation d'eau de distribution et donc de réduire cet impact.
- Le stockage de l'eau de pluie et sa consommation réduisent les volumes d'eau évacués vers le réseau d'égouttage, diminuant ainsi le ruissellement urbain.
- L'eau de pluie est douce, de ce fait elle nécessite moins de produits d'entretien (savon, antitartre...) que l'eau de distribution riche en calcaire.

### Critères économiques

- La consommation d'eau de distribution peut être diminuée de moitié, ce qui réduit en conséquence la facture d'eau.
- Le coût total de l'opération ainsi que sa rentabilité dépendent de la complexité de l'installation (exploitation d'une citerne existante ou placement d'un nouveau système).

- (A) Récolte
- (B) Pré-filtration
- (C) Stockage
- (D) Post-filtration
- (E) Distribution

# Évaluation de la pertinence de la récupération de l'eau de pluie

Avant d'installer un système de récupération d'eau de pluie, il convient d'évaluer sa faisabilité, son efficacité et sa rentabilité.

Plusieurs systèmes permettent cette récupération. Pour un **usage domestique étendu**, l'installation comprend généralement une cuve, une pompe, une série de filtres et un circuit de distribution. Elle permet d'alimenter divers points de puisage pour le rinçage des toilettes, la lessive et l'entretien. Pour un **usage plus restreint**, le système ne contient qu'une citerne extérieure, sans pompe. Il est parfaitement adapté à l'arrosage du jardin.

## Besoins du ménage

Selon Belgaqua, la Fédération belge du Secteur de l'Eau, une personne consomme en moyenne 98 litres d'eau par jour, soit à peu près 36 m<sup>3</sup> par an. L'eau de pluie peut remplacer l'eau de distribution pour une série d'usages.

### Répartition de la consommation moyenne journalière en eau par personne :

Usages	Besoins en eau non potable eau de pluie			Besoins en eau potable eau de ville		
	Rinçage des toilettes	Entretien (arrosage et nettoyage)	Lessive	Hygiène personnelle	Vaisselle	Boisson et alimentation
Quantité l/jour/pers.	33 l	8 l	10 l	36 l	6 l	5 l
Répartition en %	33 %	8 %	11 %	36 %	7 %	5 %
Sous-total	51 litres - 52 %			47 litres - 48 %		
<b>Total</b>	<b>98 litres - 100 %</b>					

Source : Belgaqua

## Potentiel de récolte

Le potentiel de récolte dépend de la pluviométrie annuelle moyenne belge (780 litres/m<sup>2</sup> par an soit 2,14 litres/m<sup>2</sup> par jour) et de la superficie des toitures récoltantes. Le type de revêtement, la pente, l'orientation et la préfiltration peuvent également être pris en compte pour une analyse plus précise.

## Dimensionnement

Le dimensionnement d'une cuve est à définir en fonction de l'équilibre entre les **besoins du ménage** à couvrir par l'eau de pluie et le **potentiel de récolte** (le plus petit des deux sera pris en compte pour la suite du calcul).

Il doit en outre assurer une autonomie en eau de pluie suffisante lors des périodes de sécheresse (entre 2 et 5 semaines) et tenir compte d'un taux d'assèchement entre 5 et 10 % (ce qui correspond à la proportion de jours pendant lesquels la cuve est vide).



Voici un exemple de **dimensionnement simplifié** :

Une famille de 4 personnes occupe une maison traditionnelle, qui dispose d'une toiture à versants de 80 m<sup>2</sup> (en projection horizontale).

- Le potentiel de récolte (uniquement évalué dans ce calcul à partir de la surface récoltante et de la pluviométrie) est estimé à **171 litres** par jour (80 m<sup>2</sup> x 2,14 litres par m<sup>2</sup> par jour).
- La consommation moyenne journalière en eau est de **392 litres** (4 personnes x 98 litres). Les besoins quotidiens à couvrir par l'eau de pluie sont de **204 litres** (4 personnes x 51 litres).

→ Le potentiel de récolte ne suffit donc pas à couvrir tous les besoins en eau de pluie du ménage.

→ Un choix doit être fait quant aux usages.  
Si ce ménage se limite au rinçage des toilettes et à l'entretien, les besoins en eau de pluie sont de **164 litres** par jour (4 personnes x 41 litres).

→ Dès lors, les surfaces récoltantes sont suffisantes.

Sur base de 164 litres, tenant compte d'une autonomie de 31 jours et d'un taux d'assèchement de 10 %, la cuve devra faire au minimum **5,6 m<sup>3</sup>** (164 litres x 31 jours + 10 %).



L'Outil de **Gestion de l'Eau de Pluie** de Bruxelles Environnement – **OGEP** peut aider à dimensionner une citerne d'eau de pluie à **l'échelle de la parcelle** avec plus de précisions (type du revêtement, pente, orientation...).

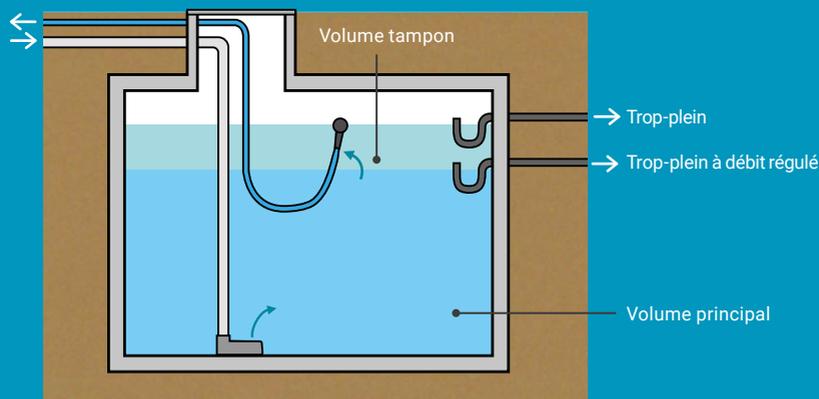
Pour plus d'informations, consultez le Guide du Bâtiment Durable : [www.guidebatimentdurable.brussels](http://www.guidebatimentdurable.brussels).

## Points d'attention

- Une **cuve trop petite** ne permet pas d'exploiter le volume d'eau collecté de manière optimale. Elle sera rapidement vide lors de puisages importants et lors de périodes de sécheresse.
- Une **cuve trop grande** ne se remplit jamais complètement. Pourtant, un débordement occasionnel via le trop-plein permet d'évacuer la couche d'impuretés flottante afin d'éviter leur prolifération, leur fermentation et le risque de bouchons.



Un **volume tampon** peut compléter l'installation pour contribuer à la gestion du ruissellement urbain. Il retient temporairement les eaux pluviales en cas de gros orages et les évacue ensuite à débit régulé. Il doit se vider complètement afin d'être disponible pour le prochain épisode pluvieux. Ce volume peut venir compléter le dimensionnement de la cuve.

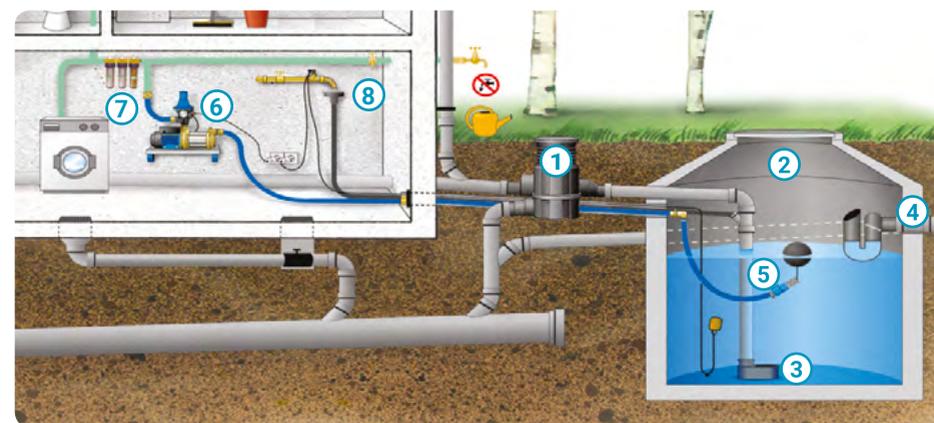


Lors d'une **construction neuve** en Région Bruxelloise, le Règlement Régional d'Urbanisme (RRU) impose l'installation d'une citerne d'eau de pluie, pour éviter notamment une surcharge du réseau d'égouts. Le dimensionnement se base sur un volume minimal de 33 l/m<sup>2</sup> de surface de toiture récoltante en projection horizontale.

Certaines communes prévoient également des prescriptions complémentaires via des Règlements Communaux d'Urbanisme (RCU).

## Système pour un usage domestique étendu

Ce système comprend les dispositifs de **récolte**, de **filtration**, de **stockage** et de **distribution** des eaux pluviales. Pour faciliter l'entretien, rationaliser l'installation et répondre aux exigences de bruit, l'emplacement de tous les composants doit être réfléchi.



Cuve et ses accessoires  
© GEP

1. Pré-filtration
2. Cuve
3. Anti-remous
4. Siphon de trop-plein
5. Crépine d'aspiration
6. Pompe
7. Post-filtration
8. Système de basculement

## Récolte

- Les **toitures en pente** recouvertes de tuiles ou d'ardoises sont les plus appropriées à la récolte d'eau de pluie grâce à leur nature inerte. En revanche, il faut être attentif à l'amiante qui peut libérer des fibres dans l'eau. L'orientation sud-ouest permet également une collecte optimale.
- Le type d'étanchéité des **toitures plates** peut influencer la qualité de l'eau récoltée.
- Les **toitures vertes** réduisent la quantité d'eau récoltée et peuvent également provoquer une coloration brun-jaune de l'eau récupérée. Cependant, un filtre à charbon actif résout ce problème.
- Les **balcons et les terrasses** ne peuvent être raccordés à la citerne car l'eau récoltée peut être potentiellement polluée par des produits de nettoyage ou d'autres substances inappropriées.

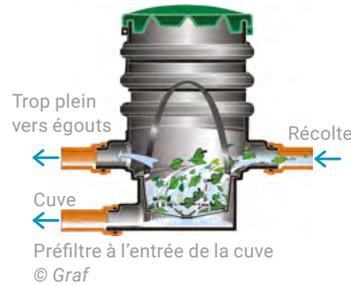
## Pré-filtration (avant la cuve)

L'eau récoltée est préfiltrée pour diminuer le dépôt de matières organiques dans la cuve, l'encrassement de l'installation, les odeurs et la coloration brune de l'eau. Étant donné l'importance de leur rôle, les **préfiltres** doivent être placés à des endroits facilement accessibles en vue d'un nettoyage régulier.

- Dans la corniche, une **crépine** posée à la jonction avec la descente d'eau empêche l'obstruction de celle-ci par des feuilles ou des gravillons. Ce premier élément de filtration a un coût faible et un impact important sur la pérennité du système.
- En fonction de l'environnement (présence de végétations, d'oiseaux...), des **filtres plus fins** sont installés entre la corniche et la cuve. Ils peuvent être enterrés ou placés directement sur la descente d'eau de pluie ou à l'entrée de la cuve.



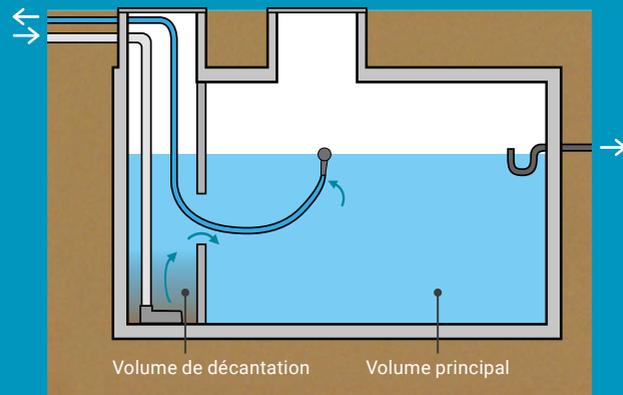
Crépine



Pour limiter la formation de boue dans la cuve principale, une pré-filtration peut être assurée par un **volume de décantation**.

Ce volume dans lequel transite l'eau de pluie peut être soit :

- un compartiment intégré à la cuve ;
- une cuve indépendante. Cette solution est recommandée par le CSTC (Centre Scientifique et Technique de la Construction). Lorsque les cuves sont installées en série, la première joue ce rôle.



## Stockage

L'eau est récoltée dans une cuve dont les conditions de stockage influencent la qualité.

### Cuve maçonnée ou en béton

#### Avantages

- Son poids lui permet de bien résister à la pression de l'eau souterraine.
- Son coût est plus faible que celui des cuves synthétiques.
- Ses composants alcalins (présents dans le ciment) neutralisent progressivement l'acidité de l'eau.
- Son inertie assure une température constante de l'eau.



Cuve en béton

#### Inconvénients

- L'installation d'une nouvelle cuve n'est pas toujours possible à cause de son poids et/ou de sa gamme de choix limitée. Ainsi, la pose en intérieur d'îlot peut s'avérer compliquée.



Certaines maisons bruxelloises disposent d'une ancienne citerne non exploitée. En fonction de sa capacité, de son état, de son implantation..., il est possible de réaliser un système pour un usage étendu ou restreint.

La citerne doit être vidée et nettoyée afin de contrôler son étanchéité et l'absence de fissures. En fonction, elle est recimentée avec un enduit imperméable composé de chaux et de ciment.

Il faut également vérifier que le trop-plein n'est pas bouché et qu'il peut être raccordé au réseau d'égouttage.



Ancienne citerne maçonnée

## Cuve en matière synthétique

### Avantages

- Une vaste gamme de dimensions et de formes est disponible.
- La capacité de stockage peut être augmentée en plaçant plusieurs petites cuves en série. Idéal dans le cadre d'une rénovation, d'un accès étroit...
- Le faible poids de la cuve permet une installation sans l'aide d'une grue.
- Une cuve synthétique souple peut être placée dans des vides sanitaires, des espaces réduits... Elle doit être manipulée avec attention pour éviter tout risque de perforation.



Cuves synthétiques rigides en série



Cuve synthétique souple  
© CJP24

### Inconvénients

- La cuve enterrée résiste moins bien à l'éventuelle pression de l'eau souterraine, en raison de son faible poids. Elle pourrait de ce fait remonter à la surface.
- La matière synthétique ne permet pas de diminuer l'acidité de l'eau. Cependant, il est possible d'ajouter des graviers calcaires pour résoudre cet inconvénient.
- Pour un placement hors-sol à l'extérieur, la cuve doit résister aux rayons ultraviolets afin d'augmenter sa longévité et être opaque pour limiter la prolifération de micro-organismes, d'algues...
- Les parois de la cuve sont issues de la pétrochimie. Toutefois, il existe des modèles en matière recyclée.



L'**implantation** d'une nouvelle cuve dépend des impératifs liés à son bon fonctionnement ainsi que des caractéristiques du terrain et du bâtiment.

La cuve est implantée à proximité du local technique et des points de puisage pour limiter les tuyauteries de distribution et la puissance de la pompe.

Elle peut se trouver soit à l'intérieur (cave ou vide ventilé), soit à l'extérieur (hors-sol ou enterrée).

Si elle est enterrée, elle doit être placée à une distance suffisante des fondations de la maison, des racines des arbres... En cas de conditions particulières (terrain instable, présence d'une nappe aquifère, voie carrossable...), il est nécessaire de prendre des dispositions lors de la mise en œuvre.

### Accessoires de la cuve

- L'eau de pluie entre dans la cuve par un dispositif **anti-remous**. Cela permet d'éviter que l'eau entrante ne remue les couches de sédiments qui stagnent dans le fond.
- Si le dispositif de pré-filtration n'est pas optimal, un **diffuseur de fines bulles** peut être ajouté pour oxygéner l'eau stockée. Il limite la fermentation des matières organiques à l'origine de la coloration de l'eau et des odeurs. Son impact environnemental (de par sa consommation électrique) n'étant pas négligeable, il doit être utilisé avec parcimonie.
- Dans le haut de la cuve, un **siphon de trop-plein** évacue l'eau de pluie excédentaire, éliminant en même temps les poussières, les particules flottantes et les matières grasses situées à la surface de l'eau. Il doit impérativement être positionné au-dessus du niveau du réseau d'égout ou du système d'infiltration.



Anti-remous  
© CSTC



Siphon de trop-plein  
© GEP

- À la sortie du trop-plein se trouve une **grille** qui empêche l'intrusion de nuisibles, ainsi qu'un **clapet anti-retour** à fermeture automatique. Celui-ci évite la contamination de l'eau de la cuve par celle du réseau d'égout, ainsi que les retours d'odeur.
- À la surface de l'eau, une **crépine d'aspiration filtrante** et un **flotteur** positionnent la prise d'eau à environ 10 cm sous sa surface, là où la qualité de l'eau est la meilleure.

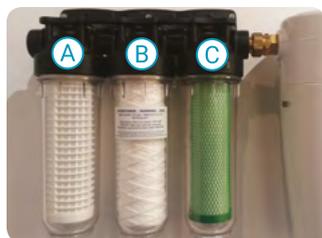


Crépine d'aspiration et flotteur

## Post-filtration (après la cuve)

Elle n'est pas nécessaire pour l'arrosage des jardins et pour le rinçage des toilettes lorsqu'une pré-filtration efficace est installée. En revanche, l'eau peut être filtrée encore plus finement pour améliorer sa qualité et protéger les équipements des risques d'encrassement.

- A** Le **filtre à sédiments** permet une filtration de  $\pm 90$  microns. Il n'est pas toujours nécessaire si la pré-filtration est efficace.
- B** Le **filtre à particules** permet une filtration de  $\pm 25$  microns.
- C** Le **filtre à charbon actif** permet une filtration de  $\pm 5$  microns. Il élimine les colorations et réduit les mauvaises odeurs.



Filtres sous forme de « Triplex »

La combinaison de ces trois filtres est généralement installée sous forme de « Triplex ».



### L'ingestion de l'eau de pluie, même minime, peut être dangereuse.

Les bains, douches et lave-vaisselles exigent une eau de qualité équivalente à celle du réseau de distribution de ville.

Des traitements supplémentaires, physiques ou chimiques (microfiltration, osmose inverse, désinfection par filtre ultraviolet...), assurent la désinfection et la **potabilisation** de l'eau.

Ces systèmes sont généralement onéreux, complexes et énergivores. Ils nécessitent un entretien et un contrôle constant par un professionnel. Ils sont rarement mis en place en zone urbaine.

## Distribution

L'eau stockée dans la citerne est prélevée par une pompe, filtrée puis distribuée aux différents points de puisage par un réseau complètement séparé de celui de l'eau de ville.

### Pompe

Cette brochure se concentre sur trois types de  **pompes centrifuges**  les plus couramment rencontrées.

- La  **pompe directe**  possède de nombreux avantages. Elle offre un débit régulier, possède de bons rendements, est compacte, peu coûteuse et d'usage aisé. Elle dispose d'une protection interne empêchant le fonctionnement à sec. Cependant, elle démarre à chaque demande, ce qui augmente la consommation électrique, les nuisances sonores et diminue sa durée de vie.
- Le  **groupe hydrophore**  est la combinaison d'une pompe centrifuge et d'un réservoir. De ce fait, il est plus volumineux et plus onéreux. Le réservoir présente l'avantage de diminuer le nombre de démarrages et de permettre une alimentation automatique en eau de ville lorsque la cuve est vide. En revanche, des bactéries pourraient se développer sur la membrane du réservoir.
- La  **pompe immergée**  se place directement dans la cuve, ce qui engendre un gain de place et limite les problèmes de bruit. Pour son bon fonctionnement, il est important qu'elle soit immergée en permanence. Elle coûte généralement plus cher qu'une pompe directe mais moins qu'un groupe hydrophore.



Pompe directe  
© Alexandre Van Vyve



Groupe hydrophore  
© Ecoconso



Pompe immergée  
© Graf



Les qualités et les propriétés mécaniques des différentes pompes peuvent avoir un impact sur la pression obtenue aux points de puisages, l'amorce du système, le bruit des équipements, la corrosion...

## Système de basculement

Les toilettes et le lave-linge nécessitent un approvisionnement continu, même en cas de cuve vide. Pour garantir leur bon fonctionnement, des dispositifs permettent de basculer vers l'alimentation en eau de ville tout en maintenant la disconnexion conforme entre les réseaux de distribution d'eau de ville et d'eau de pluie. Il est impératif que ces derniers soient complètement séparés afin d'éviter tout risque de contamination du réseau de ville.

Il existe des systèmes **manuels** et **automatiques** qui remplissent directement la cuve. Dans ces deux cas, une disconnexion doit-être assurée par une séparation physique (d'air libre) d'au moins 2 cm. Il est également possible de placer une jauge permettant de contrôler le remplissage afin d'éviter tout gaspillage.



Système manuel de remplissage

Un autre système automatique plus complexe du type groupe hydrophore permet d'alimenter directement les appareils. Sa conception garantit la disconnexion réglementaire.



Le **basculement**, qu'il soit automatique ou manuel, doit être conforme aux « Prescriptions techniques - Installations intérieures » établies par Belgaqua.

Une liste des appareils certifiés conformes permettant ce basculement automatique est également consultable sur leur site.

Le distributeur d'eau de ville (Vivaqua) peut à tout moment venir contrôler le système de basculement. Par ailleurs, afin de s'assurer de la bonne conformité de son installation, tout propriétaire d'une citerne peut spontanément demander un contrôle.



Pour plus d'informations, consultez [www.belgaqua.be](http://www.belgaqua.be)

## Réseau de distribution d'eau de pluie

Il est nécessaire d'identifier clairement les deux réseaux d'alimentation (eau de pluie et eau de ville).

Les prescriptions de Belgaqua prévoient notamment que :

- les points de puisage d'eau de pluie doivent être signalés par un pictogramme « eau non potable » ;
- les différentes canalisations d'eau doivent être clairement marquées pour faciliter leur identification ;
- les différents réseaux de distribution et leurs composants doivent être représentés sur un schéma de principe qui doit être précieusement conservé.



## Système pour un usage restreint

S'il n'est pas possible de placer un système pour un usage étendu, une **citerne de jardin** peut être installée pour l'arrosage.

La citerne est posée à côté de la descente d'eau et s'y raccorde directement, sans pompe. Le coût de l'installation en est réduit.

Ses parois doivent être constituées d'un matériau opaque et résistant aux rayons ultraviolets. De plus, il est indispensable de vider la citerne en cas de gel.

Il est également possible de relier une citerne enterrée à une pompe à bras.



Citerne de jardin



Pompe à bras

## Entretien

Pour garantir le bon fonctionnement de l'installation et assurer la qualité de l'eau, la cuve et tous les accessoires doivent être contrôlés et entretenus.

La fréquence des entretiens dépend du type d'utilisation de l'eau de pluie, de la qualité attendue et de l'environnement immédiat (présence de végétation, d'animaux...).

Les **préfiltres** doivent être inspectés régulièrement (surtout avant un orage) et nettoyés en fonction afin de limiter le dépôt de matières indésirables dans la cuve, d'éviter les débordements des gouttières ainsi que l'obstruction des canalisations.



Crépine encrassée

Les **filtres à sédiments, à particules et à charbon actif** doivent être contrôlés tous les 3 à 6 mois et après les périodes de non-fonctionnement. Selon les modèles, ils sont nettoyés à l'eau claire ou remplacés.



Filtres encrassés

La **cuve** est nettoyée pour éliminer la boue accumulée, limiter les odeurs et la coloration de l'eau. La boue est aspirée par un camion-citerne pour permettre le nettoyage de la cuve à l'eau claire sans dégrader le cimentage intérieur. La fréquence de l'opération dépend de l'environnement et des préfiltres. S'ils sont présents et bien entretenus, un nettoyage tous les 5 à 10 ans suffit. Dans le cas contraire, l'entretien peut être annuel.



Avant le contrôle ou l'entretien de la cuve, il est conseillé de la laisser ouverte pour permettre l'évacuation des gaz de décomposition. Il y a lieu d'attendre au moins 24 heures avant d'y descendre afin d'assurer une oxygénation suffisante.



La Région de Bruxelles-Capitale propose des primes et incitants pour encourager la rénovation du bâti. Ces aides financières varient régulièrement. Consultez notre « **Synthèse des primes** » sur [www.homegrade.brussels](http://www.homegrade.brussels) ou contactez nos permanences pour des informations à jour !



**Homegrade** publie régulièrement des nouvelles **brochures thématiques** autour des éléments patrimoniaux bruxellois les plus courants (*façades, vitraux, sgraffites, balcons, revêtements de sol, corniches, fenêtres, portes, ascenseurs anciens...*) et du logement : rénovation (*isolation, acoustique, sécurité & équipements, châssis, chaudières, ventilation, chauffage, citerne, énergies renouvelables, économie circulaire...*), copropriété, mitoyenneté, acquisition, location...

Retrouvez toutes les brochures sur [www.homegrade.brussels](http://www.homegrade.brussels) ou à la permanence. Et n'hésitez pas à contacter nos conseillers si vous avez des questions !





Pour trouver un **artisan** ou une entreprise spécialisée dans les travaux de réparation, conservation ou restauration d'éléments de votre logement, consultez

Ce site présente plus de 150 professionnels actifs en Région bruxelloise.

Des références et photos de chantiers vous aident à choisir le spécialiste pour votre projet.



Lors de travaux de rénovation, les propriétaires ont tendance à négliger le **traitement acoustique**, qu'ils perçoivent comme un luxe secondaire. Pourtant, les bruits quotidiens d'un logement à l'autre génèrent parfois des nuisances insupportables... Pensez-y dès le début de votre projet !

Consultez notre brochure « **L'isolation acoustique** » pour plus d'informations et demandez conseil à notre service accompagnement !



La rénovation de logements, même modestes, constitue souvent un gisement de matériaux de construction et de ressources : planchers, portes, radiateurs, carrelages, poutres, briques...

La **valorisation**, la **réutilisation** ou le **recyclage** permettent de donner une nouvelle vie aux matériaux et aux éléments, d'éviter le gaspillage et d'économiser la production de nouvelles matières premières. C'est le principe de l'**économie circulaire** !

Consultez notre brochure « **Rénover : réparer, réutiliser et recycler** » pour plus d'informations et/ou renseignez-vous auprès de nos conseillers !



## Liens utiles

Belgaqua « Prescriptions techniques - Installations intérieures » :

[www.belgaqua.be](http://www.belgaqua.be)

Centre Scientifique et Technique de la Construction :

[www.cstc.be](http://www.cstc.be)

Guide bâtiment durable :

[www.guidebatimentdurable.brussels](http://www.guidebatimentdurable.brussels)

Vivaqua :

[www.vivaqua.be](http://www.vivaqua.be)

Plus d'informations sur le logement, l'environnement, l'urbanisme, le patrimoine, les primes et les aides financières à Bruxelles :

[www.logement.brussels](http://www.logement.brussels)

[www.environnement.brussels](http://www.environnement.brussels)

[www.urbanisme.brussels](http://www.urbanisme.brussels)

[www.patrimoine.brussels](http://www.patrimoine.brussels)

Trouvez un artisan pour votre projet :

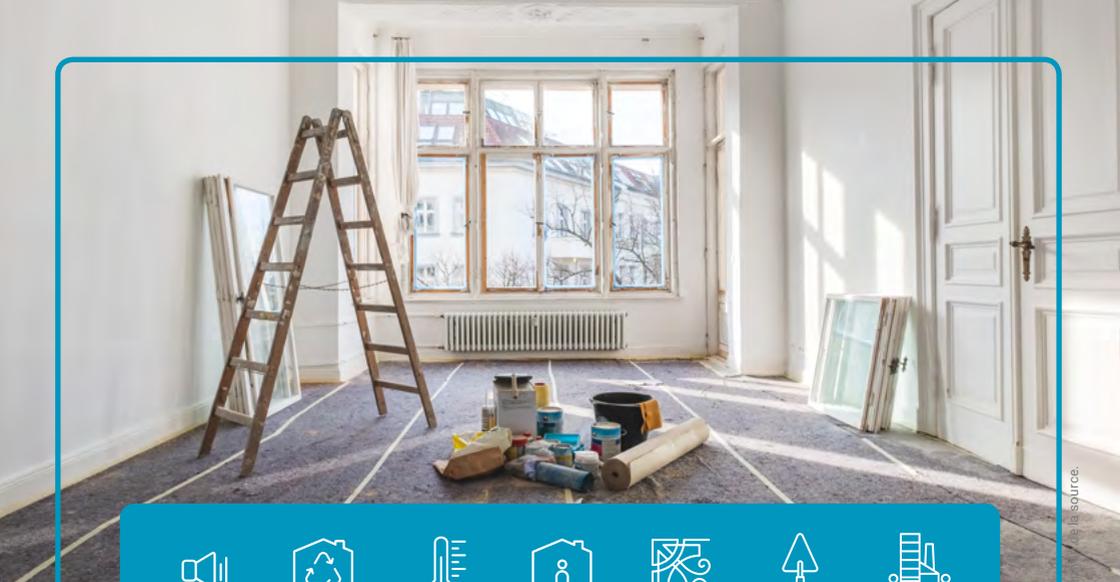
[www.metiersdupatrimoine.be](http://www.metiersdupatrimoine.be)

**Rédaction et iconographie** : Axelle Cowez, Stéphanie Morlot et Nathalie Ruelle, Homegrade  
**Remerciements** : Freddy De Munter, Bernard Deroy, Christian Legros, Louis Loosveldt, Frédéric Luyckx, Xavier Meert et Liesbeth Vos

**Éditeur** : Homegrade

**Date et lieu d'impression** : Bruxelles, 2020

**Crédit photographique** : Homegrade sauf autres mentions



ACOUSTIQUE



BÂTIMENT  
DURABLE



ÉNERGIE



LOGEMENT



PATRIMOINE



RÉNOVATION



URBANISME



Guichet d'information gratuit :

 **place Quetelet 7**  
**1210 Bruxelles**

du mardi au vendredi de 10h à 17h,  
le samedi (hors congés scolaires)  
de 14h à 17h

Permanence téléphonique :

 **1810** du mardi au vendredi  
de 10h à 12h et de 14h à 16h

Vos questions par courriel :

 **info@homegrade.brussels**



**Publications**

[www.homegrade.brussels](http://www.homegrade.brussels)



**Facebook**

[@homegrade.brussels](https://www.facebook.com/homegrade.brussels)



**Métiers du patrimoine architectural**

[www.metiersdupatrimoine.be](http://www.metiersdupatrimoine.be)

[www.homegrade.brussels](http://www.homegrade.brussels)

